

Evaluation du Procureur VD

Jean TRECCANI

Fonctionnaire vaudois, juge d'instruction cantonal à l'époque, promu par la suite Procureur, puis no 2 du Ministère public VD, jusqu'à sa retraite anticipée temporaire en 2014. Recyclé en cachette en tant que juge suppléant du Tribunal d'arrondissement de Vevey VD.

A «travaillé» au Ministère public central pharaonique, à l'avenue de Longemalle 1, 1020 Renens.

Adresse privée:

ch. du Levant 2, 1800 Vevey

e-mail: jean.treccani@vd.ch

Etat civil: marié, une fille qui a connu des problèmes de drogues



Jean TRECCANI



Boîte-aux-lettres de TRECCANI

Vues de son habitation



Chalet des TRECCANI, vue du nord



Chalet des TRECCANI, façade sud donnant sur le lac Léman

Profil

Les parents de TRECCANI étaient Italiens, immigrés en Suisse. En 1990/93, TRECCANI fils (1956), Suisse naturalisé, était déjà subsistut du juge d'instruction VD, et, en cette qualité, a coopéré pour mettre en route le crime judiciaire aux dépens des frères BOLLE :

www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_bruttin-f.pdf

Dans cette fonction, TRECCANI a activement couvert la corruption dans le canton de Vaud, par exemple dans l'affaire du Dr. Denis ERNI:

www.viplift.org/f/info/harrypotter.html

www.viplift.org

www.swisstribune.org/f/d1.html

En 2000, TRECCANI fut le juge d'instruction dans l'affaire du Garage Ramuz-Edelweiss. Il a promptement blanchi le Procureur général de l'époque, Jean-Marc SCHWENTER, de l'accusation de corruption passive prouvée (affaire du Garage Ramuz-Edelweiss). Voir le résumé ci-dessous.

TRECCANI a favorisé le complot de notables vaudois ayant volé, au début des années 2000, l'EMS L'Escale à Grandvaux VD à la veuve Ruth IMHOF.

TRECCANI est «juge» d'instruction fédéral suppléant pour la Romandie, donc respecté par la Chambre noire de la Nation.

Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):

nombre de références négatives: 10

nombre de références positives: 0

TRECCANI est un vétéran du crime judiciaire, spécialisé dans le crime économique organisé. Pour cette raison, il a grimpé les échelons et a terminé sa carrière officielle en tant que no 2 du Ministère public VD. Dénoncé par un journaliste pour avoir cautionné des cas de pédophilie, il a pris officiellement sa retraite anticipée en 2014. Cependant, sa loyauté envers le Procureur général vaudois, **Eric COTTIER, lui a valu d'être recyclé tacitement comme juge suppléant au Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois à Vevey.**

Le fiel sous le miel, voir l'interview de la télévision étatique Suisse romande du 25.11.12 :

www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/interview--jean-treccani-procureur-general-adjoint-vd?id=4468233

La journaliste Fati MANSOUR, du quotidien *Le Temps*, qui est probablement régulièrement soudoyée par l'appareil judiciaire parjure a publié un éloge en adulation à l'occasion de sa mise à la retraite:

www.letemps.ch/suisse/2014/07/01/jean-treccani-justice-corps

Cela contraste avec les informations provenant de sources plus sérieuses:

<https://blogs.mediapart.fr/pj-investigations/blog/281214/le-procureur-general-adjoint-treccani-t-il-aide-des-amis-pedophiles>

<http://1dex.ch/2016/08/procureur-tres-protecteur/#.V7suV9SLSt8>

Evaluation des Hommes de Loi

21.04.17/GU

Résumé de l'affaire du Garage Ramuz-Edelweiss. Voir ci-dessous:

L'affaire du Garage Ramuz-Edelweiss

*En 1997, le Procureur général de l'époque Jean-Marc SCHWENTER (prédécesseur d'**Eric COTTIER**) fut bêtement attrapé la main dans le sac, ayant accepté des cadeaux du Garage Ramuz-Edelweiss. Voir au bas de ce texte la caricature de BURKI, publiée par 24 Heures.*

Ce garage était une filiale d'ERB, importateur exclusif des voitures Opel pour la Suisse. Ramuz-Edelweiss couvrait le canton de Vaud et vendait la marque Opel avec grand succès. L'Etat de Vaud était l'un de leurs très importants clients.

En 1997, un ancien employé du garage déclencha un scandale en transmettant des pièces chaudes de la comptabilité à l'appareil judiciaire. Le 09.09.1997, une perquisition a eu lieu au bureau du garage. Le directeur resta serein et calme en apparence. Puis, il saisit un pistolet et se suicida dans les toilettes.

Lors de cette perquisition, la police découvrit de fausses quittances. Le défunt avait imité les signatures de notables suite aux services rendus par ces derniers. On conclut qu'il avait ainsi détourné de l'argent pour s'enrichir personnellement. Ce volet de l'enquête fut clos avec la mort de l'incriminé. Cela arrangeait tout le monde.

Le 12.11.1997, le journaliste Jean-A. LUQUE publiait dans 24 Heures un article embarrassant pour le Procureur général Jean-Marc SCHWENTER: selon les contrats de vente et de reprise publiés, SCHWENTER avait acquis, le 12.04.1995, une Opel Omega pour CHF 42'090.-. 16 mois plus tard, le garage lui avait repris ce véhicule pour CHF 44'687.70 (valeur selon Eurotax : CHF 36'612 !). Ces pratiques se répétaient apparemment d'années en années : Le Procureur général roulait donc avec une voiture gracieusement offerte.

Dans une interview parue dans le même journal et le même jour, SCHWENTER déclara : «Je n'ai bénéficié de ma part d'avantages immérités. Je suis totalement

incorruptible». SCHWENTER a admis qu'il connaissait le directeur défunt du garage et qu'il avait recommandé sa fille au Tribunal cantonal, où elle est devenue greffière.

Au mois de février 1999, le nouveau directeur du garage (également suicidé) aurait aussi forgé des faux pour s'enrichir personnellement: S'il y a corruption, le corrompu est rarement assez stupide pour signer lui-même une quittance pour l'argent reçu comptant. *C'est normalement celui qui transmet l'argent qui signe à sa place. Dans ce cas, c'est une pratique courante, en imitant la signature du bénéficiaire, car nos entreprises suisses ont pour habitude de déduire les pots de vin dans leurs déclarations d'impôt comme dépenses, les désignant comme «commissions» ou «honoraires de consulting».* Il y a un fort indice que le siège central d'ERB ait été au courant de ce qui s'est passé, puisqu'il n'a jamais tenté de récupérer les sommes prétendument détournées (plusieurs centaines de milliers de francs). Il faudrait pouvoir analyser la liste des notables ayant profité en fait ou en apparence de ces faveurs. Les bénéficiaires connaissaient la façon de prouver leur innocence. Ils étaient sûrs de ne jamais avoir signé une quittance.

Il faut connaître les personnalités ayant blanchi SCHWENTER par la suite :

- *Le « juge » d'instruction Jean TRECCANI (mis à la retraite anticipée le 01.07.14, après avoir été dénoncé par le journaliste Joël CERUTTI pour avoir couvert une affaire de pédophilie) a été une figure plus que douteuse de la magistrature vaudoise. C'est lui qui s'est occupé à l'époque des deux frères BOLLE, qu'il a retenus pendant des semaines au secret, et qui ont été scandaleusement condamnés à de lourdes peines de prison, sans preuves et sans aveux. Mes Mémoires, pages 362 à 364, disponible sur clé USB.*

Ce même TRECCANI s'est également occupé de l'affaire du Dr Denis ERNI. Recourant à l'abus de pouvoir, pour favoriser le parrain escroc lausannois, l'avocat Patrick FOETISCH, il a causé au Dr ERNI un tort considérable.

- *L'avocat (à la retraite) Eric STOUDMANN, nommé Procureur extraordinaire pour l'occasion, est également une figure peu fréquentable : Dans l'affaire RYDLO, il a défendu les intérêts d'un néofasciste slovaquo-suisse – Jozef RYDLO – reconnu entre-temps coupable d'escroquerie à l'assurance AI – voir Berner Zeitung du 15 et 19.09.07: «Die Karriere eines Hochstapler »/ «Hochstapler in Schwierigkeiten» avec un suivi les 20.09 et 10.11.07. STOUDMANN a recouru sans vergogne aux mensonges, en faveur de ce nazi, étant lui-même hébreu, donc traître de son propre peuple.*

Le premier directeur de Ramuz-Edelweiss était membre de l'Ambassadeur Club qui compte un peu plus de 4'000 membres dans toute la Suisse. SCHWENTER était Colonel et juge militaire, également membre de ce Club.

TRECCANI et STOUDMANN blanchirent bien sûr SCHWENTER du soupçon de corruption. Voici la vérité procédurale. La réalité est manifestement toute autre.

Garage Ramuz Edelweiss: les notables étaient choyés

Le défunt patron du garage lausannois vendait des voitures à perte. Quelques dizaines de personnalités en vue en ont profité. Parmi elles, le procureur général



Caricature de BURKI, parue dans *24 Heures*